PROCES VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PILATES ATTITUDES

Lundi 12 octobre 2026 à 19h30

Numéro SIREN : 80486555800014

Présents :

Bureau : Morisseaud Géraldine (présidente), Caufman Magali (secrétaire), Moingeon André (trésorier), Nique André (Vice trésorière)

Adhérents : Perrozet Ghislaine, Plougastel Jean-Yves, Carayon Martine, Tisserand Véronique, Kirchhoff Murielle, Favre Françoise, Bergeon Muriele, Labeye Thierry, Labeye Brigitte, Tavernier Hélène, Alric Jocelyne, Duffaud Nicole

Pouvoirs : Isabelle Goaziou qui a donné pouvoir à Muriel BERGEON et Martine Cuenot qui a donné son pouvoir à Véronique Tisserand

Coachs : Stéphanie Fontana

Invités : Mr Bonnet correspondant du Progrès

- ⇨ **18 votants dont 2 pouvoirs**

Ordre du jour

- ✓ Remerciements
- ✓ Bilan de la saison et point sur les adhésions
- ✓ Organisation des cours et de la nouvelle saison
- ✓ Evolutions concernant les inscriptions, les paiements et le règlement intérieur
- ✓ Présentation des nouveaux moyens de communication
- ✓ Point financier et projets de l'association
- ✓ Modification de nos statuts concernant le siège de l'association, qui sera soumise au vote
- ✓ Modification du règlement intérieur
- ✓ Questions diverses

Déroulé

1-Remerciements

Remerciements à l'ancien bureau, aux adhérents présents, aux membres qui ont donné leur pouvoir, aux coachs, aux membres de la municipalité qui nous soutiennent et au représentant du Progrès présent.

2. Rapport moral

L'Assemblée Générale Extraordinaire de juin 2026 a conduit à un renouvellement complet du bureau.

La nouvelle équipe est composée de :

- ✓ Secrétaire : Magali Caufman
- ✓ Vice-trésorière : Audrey Nique
- ✓ Trésorier : André Moingeon
- ✓ Présidente : Géraldine Morissaud

La nouvelle équipe tient à remercier chaleureusement l'ancien bureau pour leur investissement et le travail accompli au cours des années précédentes. Merci à Frédéric Fontana, Danielle Calvi, Marie-Christine Seytier et Sonia Darnand. Un remerciement particulier est adressé à Marie-Christine Seytier, qui a consacré beaucoup de temps à la mise en place des nouveaux contrats de travail, ainsi qu'à Danielle Calvi pour son implication dans la gestion financière.

L'association remercie également la Municipalité de Lagnieu pour son soutien et notamment pour la mise à disposition des locaux. Elle remercie en particulier Sébastien Murtin, interlocuteur de l'association pour la gestion des locaux, et Lucie Mourier, pour la diffusion des informations concernant Pilates Attitudes sur le site internet, les panneaux lumineux et les réseaux sociaux de la ville.

Cette nouvelle équipe souhaite assurer la continuité de Pilates Attitudes tout en faisant évoluer progressivement son fonctionnement. Les priorités du nouveau bureau sont notamment :

- ✓ simplifier les démarches administratives ;
- ✓ améliorer la communication avec les adhérents ;
- ✓ maintenir une équipe de coachs stable ;
- ✓ préserver la qualité des cours ;
- ✓ moderniser les outils de communication ;
- ✓ assurer une gestion financière rigoureuse ;
- ✓ renforcer la protection de l'association et de ses dirigeants.

⇨ **Approbation du rapport moral :** L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport moral présenté par la présidente, approuve ce rapport moral de l'exercice écoulé avec 18 voix pour

3. Rapport d'activité – SAISON 2025-2026 / 2026-2027

Bilan des adhésions

Saison 2025-2026 : 149 adhérents

Saison 2026-2027 : 128 adhérents
→ soit une diminution de 21 adhérents.

99 inscriptions réalisées via HelloAsso et 24 personnes pratiquent deux cours par semaine.

La baisse du nombre d'adhérents constitue un point de vigilance pour l'association

Les inscriptions ont été réalisées :

- ✓ en ligne via HelloAsso
- ✓ lors du Forum des associations nombreuses demandes de renseignements et de cours d'essai.
- ✓ de deux permanences physiques les mercredi 9 et 16 septembre.

La priorité a été donnée aux anciens adhérents qui s'étaient préinscrits durant l'été.

Effectifs des cours

L'association propose 16 cours, pour une moyenne de 7,9 participants par cours.
Cours actuellement complets : mardi 9 h – 10 h avec Stéphanie et mercredi 18 h 30 avec Aurélie.
Et deux cours sont en sous-effectif jeudi à 12h15, vendredi 19h15.

Organisation des cours et équipe des coachs

Pour la saison 2026-2027, Pilates Attitudes compte trois coachs :

- ✓ Stéphanie Fontana : 5 heures par semaine
- ✓ Aurélie Calon : 6 heures par semaine
- ✓ Emma Bianucci : 5 heures par semaine

Cette nouvelle organisation permet de maintenir une offre diversifiée tout en assurant une continuité dans l'encadrement des adhérents.

Calendrier de la saison 2026-2027

- ✓ Début des cours : lundi 7 septembre 2026
- ✓ Fin des cours : vendredi 25 juin 2027

Vacances scolaires

- ✓ Une semaine d'interruption lors de chaque petite période de vacances.
- ✓ La seconde semaine est sans cours, à l'exception des cours de rattrapage proposés par Aurélie à ses élèves.
- ✓ 15 jours d'arrêt pendant les vacances de Noël ;
- ✓ Pendant certaines périodes de vacances, les adhérents peuvent découvrir d'autres cours que celui auquel ils sont habituellement inscrits. Open Pilates
- ✓ L'occasion de découvrir d'autre coach, d'autres pratiques et peut-être de compléter son abonnement avec un second cours. Les invitations de personnes extérieures en vue d'une inscription sont possibles

Locaux

Les cours sont actuellement dispensés dans la salle de l'ancien dojo située à l'étage de la salle polyvalente
L'association remercie la Municipalité pour les travaux réalisés dans la salle.
Comme l'année précédente, la salle sera ponctuellement occupée par le collège.
Le collège sera présent les mardis et mercredis de 8 h à 9 h30, du 2 novembre jusqu'aux vacances d'hiver.
Pendant ces périodes, les cours seront déplacés dans la salle de karaté du hall du Passuret.
Les adhérents seront informés des changements de salle par les coachs et par mail.

⇨ **Approbation du rapport d'activité :** L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport d'activité l'approuve avec 18 voix pour

4. Evolution du fonctionnement de l'association

Règlement intérieur

Le règlement intérieur a été retravaillé par le nouveau bureau puis adopté par le Conseil d'Administration.

Les principales évolutions concernent notamment les conditions d'inscription, de paiements et de remboursements et la non-obligation de certificat médical.

Assurances

Le nouveau bureau a souhaité renforcer la protection de l'association et de ses dirigeants et a souscrit une nouvelle assurance auprès du CIC, également banque de l'association. L'assurance auprès de la MAE a été résiliée.

Communication

Le nouveau bureau souhaite simplifier et centraliser la communication.

Les informations générales seront transmises principalement par mail, affichage et sur le site internet de l'association. Il n'y aura désormais plus de communication collective par SMS sauf absence imprévue d'un coach qui se chargera d'appeler ses élèves.

En revanche, les adhérents peuvent continuer à prévenir directement leur coach par SMS en cas d'absence à un cours. Une demande de rattrapage sur un autre cours peut être formulée auprès du coach.

Modification des statuts

Les statuts ont été modifiés pour déplacer le siège social de l'association et préciser différents points afin d'avoir plus de possibilités d'actions et plus de clarté notamment dans les pouvoirs de votes. La nouvelle adresse du siège social est maintenant à la Mairie de Lagnieu – 16 rue Pasteur – 01150 Lagnieu

⇨ **Approbation de la modification des statuts :** L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des modifications proposées les a approuvées avec 18 voix pour

5. Rapport financier

Approbation des comptes de l'exercice précédent

Rapport financier année 2025-2026, du 01/09/25 au 31/08/26 :

- ✓ 24559,78€ au 01/09/25
- ✓ 7825,28€ au 31/08/26
- ✓ 18000€ placés sur le livret

Comme on peut le voir, les adhésions suffisent tout juste à pallier aux salaires des coachs

Recettes

Cotisations : La majorité des recettes est représentée par les adhésions, ce qui représente environ 42830€

Autres recettes : Une vente de miel a été réalisée.

Total des recettes : 42830€

Dépenses

- Rémunération des coachs et Charges sociales

Concernant les dépenses, il s'agit majoritairement des salaires des coachs et cotisations URSSAF.

Total des dépenses : 42827€

⇨ **Approbation du rapport financier :** L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport financier l'a approuvé à 17 voix pour et 1 abstention

6. Situation financière saison 2026-2027 au 7 octobre 2026

Compte courant : 28 058 €

Livret : 18000€

Recettes

- Cotisations à ce jour : 36 221 €

Dépenses prévisionnelles :

- Salaires : 38589 € Ursaff compris
- Frais de tenue de compte : 210 €
- Assurance : 240 €
- Communication : 220 € (site internet, impressions…)

7. Nouvelle organisation des assemblées générales

À partir de maintenant, le bureau propose que les **Assemblées Générales Ordinaires se tiennent au début du mois de juin**, afin de mieux correspondre au calendrier de la saison associative.

8-Questions et suggestions :

Questions :

Comment faire pour changer de coach pour rattraper un cours auprès d'un autre coach ?

Il faut dans ce cas passer par son coach

Suggestions

Mettre en place des stages

Organiser des marches type octobre rose

Regarder habilitation sport santé

Faire les réinscriptions à l'AG de juin

Signatures :

Président

Géraldine MORISSAUD



Secrétaire

Magali CAUFMAN

